Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260409-260405-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 09 avril 2026

Membres afférents au conseil municipal	:	15
Membres en exercice	:	15
Membres qui ont pris part à la délibération	:	15
Date de la convocation	:	03 avril 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	14 avril 2026
Date d'affichage	:	15 avril 2026

Délibération N° 26-04-05

L'an deux mille vingt-six et le 09 avril à 20 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme Michèle RAULLINE, Maire.

Présents : M. RAULLINE, C. BANCHEREAU, M. LACAZE, S. BERTIN, C. DUBOIS, A. LE NET, M. GUERANGER, L. BEAUGé, E. CAILLER, C. THOMAS, C. PEDRONO, B. MAROUSSIE, F. GERMAIN, P. RIVALAN, F. PERRIER.
Secrétaire de séance : E. CAILLER

Objet de la délibération :
Nomination des délégués aux syndicats

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de nommer des délégués aux divers syndicats et à l'EPCI « Brocéliande Communauté ».
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, nomme les délégués suivants :

- **Intercommunalité : Brocéliande Communauté**

Pour les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers siégeant à l'intercommunalité sont élus en même temps que les conseillers municipaux et figurent sur les listes des candidats au conseil municipal –
Pour TREFFENDEL : 2 délégués (titulaires) : Michèle RAULLINE, Charléric BANCHEREAU
+ Marie LACAZE (suppléante)

Commissions communautaires : un membre à proposer pour chaque commission :

Commissions thématiques

-Finances commande publique formation et numérique = Bruno Maroussie
-patrimoine mutualisation = Pierre Rivalan
-action sociale = Claudine Dubois
-vie associative sport culture loisirs = Charléric Banchereau
-économie emploi agriculture = Loïc Beaugé
-communication = Marie Lacaze
-urbanisme habitat = Charléric Banchereau
-transitions écologiques grand cycle de l'eau = Serge Bertin
-mobilité = Emilie Cailler
-petit cycle de l'eau déchets = Charléric Banchereau

Commissions internes de droit

-commission intercommunale d'accessibilité = Félicia Germain
-commission d'urbanisme intercommunale = Charléric Banchereau
-commission « bocages » = Serge Bertin

Délégations :

- SDE 35 = Serge Bertin

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260409-260405-DE

- Syndicats :

• **SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)**

La Communauté de Communes de Brocéliande ayant la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » est seule habilitée à désigner les délégués au SMICTOM. Cependant, il est souhaitable que chaque commune soit représentée dans cette instance. Aussi, il vous appartient de proposer à votre Communauté de Communes les élus qui seront appelés à siéger au SMICTOM.
(environ 4 à 5 réunions par an – le matin)
Communes de moins de 2 000 habitants : 1 délégué : Charléric Banchereau
Voir si possibilité d'avoir un suppléant ? et si oui, Proposition de Michèle Raulline

• **S.D.E. 35 (Syndicat Départemental d'Energie)**

Un délégué : Serge Bertin

• **COS Breizh (Comité d'entreprise des agents)**

Un délégué « élu » : Marie LACAZE

• **Correspondant Incendie et Secours**

Le décret 2022-1091 du 29 juillet 2022 vise à consolider le modèle de sécurité civile et valorise le volontariat des sapeurs-pompiers. De ce fait, le conseil municipal est invité à désigner un correspondant Incendie et Secours parmi les adjoints ou les conseillers municipaux. Son rôle est :
-concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde,
-concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive,
-concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.
Un correspondant Incendie et Secours : Aurélien Le Net

• **Référent de sureté**

Charléric Banchereau

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 13 avril 2026

M. RAULLINE,
Maire,

